

Bulletin n°12

Commune de LAVERNAY

Horaires d'ouverture du secrétariat : le lundi de 10h à 12h,
Le jeudi de 10h à 12h, et de 15h à 18h,
et le samedi de 10h à 12h.

Téléphone, fax : 03 81 58 15 25
E-mail : mairie.lavernay@wanadoo.fr



➤ Inscriptions des enfants à l'école maternelle pour la rentrée 2010 :



Les inscriptions des enfants nés en 2007 auront lieu **le lundi 10 mai, mardi 11 mai et le vendredi 14 mai** (après la classe) **de 11H45 à 13H30 ou de 16H45 à 18H00** à l'école de Lantenne-Vertière.

Munissez-vous de : - certificat de vaccination ou carnet de santé

- photocopie du livret de famille
- justificatif de domicile
- certificat d'aptitude pour la vie en collectivité délivré par le médecin.

Pour les enfants arrivant d'une autre école, un certificat de radiation et le livret d'évaluation seront nécessaires. Pour plus de renseignements, contacter la directrice au **03 81 58 21 51**.

Pour information aux nouveaux venus à Lavernay, les écoles dépendant de la compétence de la Communauté de Communes des Rives de l'Ognon, toutes demandes concernant les écoles sont à adressées à Mr le président à Recologne.

➤ La télévision numérique :



Nous avons tous reçu récemment dans nos boîtes aux lettres, une documentation concernant l'arrivée de la télévision numérique. Si des questions subsistaient, nous pouvons organiser une réunion avec les personnes responsables de la mise en œuvre, adressez vous à la mairie.

Attention : aucune personne ne doit se présenter chez vous en vous proposant une installation de la télévision numérique : gare aux arnaques !

➤ Horaires concernant l'usage des tondeuses :

Comme chaque année au printemps, il est bon de rappeler les horaires d'usages des tondeuses à gazon et autres tronçonneuses ou « Karcher » :

- **du lundi au vendredi : 8H30 à 12H00 et de 14H00 à 19H30**
- **les samedis : de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H30**
- **les dimanches et jours fériés : de 10H00 à 12H00**



➤ Feux interdits dans le village :  horaires des déchetteries de Lavernay et Placey

Comme dans tout village il est interdit de brûler branches, foin, herbes, gazon..... Pensez à votre voisinage ! Ainsi, vous pouvez vous débarrasser de vos déchets verts et encombrants dans les 2 déchetteries à votre disposition :

- **La déchetterie de Lavernay est ouverte : le mercredi de 10H30 à 11H30 et le samedi de 13H30 à 15H00.**
- **La déchetterie de Placey est ouverte :**
au mois de mai : du lundi au samedi de 8H30 à 11H30 et de 13H30 à 17H30.
de juin à septembre : du lundi au samedi de 8H30 à 11H30 et de 13H30 à 18H30.

Nous vous remercions de votre compréhension et de vos efforts.

➤ Enquête de l'INSEE :

Une nouvelle enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages est prévue sur notre commune entre le 10 mai et le 26 juin 2010. Il est possible qu'une enquêtrice se présente à vous, elle sera alors munie d'une accréditation de l'INSEE.

➤ Randonnée de Lavernay



Le Comité des Fêtes vous invite à sa traditionnelle randonnée le **dimanche 23 mai 2010**. Les bulletins d'inscription seront distribués prochainement dans vos boîtes aux lettres. La même formule qu'auparavant sera reconduite (pique-nique sur le terrain de foot ou dans la salle s'il pleut). Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Christiane Lepastourel au 03 81 58 21 78. Venez nombreux !



NOUVEAU
Marché à Lavernay

Retournez-vous les
1^{er} dimanche de chaque mois
de 9h à 12h dans la cour de l'école



Le Comité des Fêtes vous rappelle également que le prochain marché de Lavernay aura lieu le **dimanche 6 juin 2010**.

➤ Gymnastique



Afin que l'activité de gymnastique puisse reprendre au village, il faudrait qu'un groupe de 20 personnes environ se constitue, alors si vous êtes intéressé(e), faites-vous connaître au mois de juin à Christiane Lepastourel au 03 81 58 21 78.